

1. PREAMBULE	2
2. MODALITÉS D'ORGANISATION DES COURSES	2
2.1. Courses départementales inscrites au CN	2
2.2. Courses départementales non inscrites au CN	2
2.3. Course support d'un Championnat des Vosges de CO	2
2.3.1. Course support inscrite au CN	2
2.3.2. Course support non-inscrite au CN	2
2.4. Challenge Jeunes 88	5
2.4.1. Epreuves	5
2.4.2. Sur- et sous-classement	5
2.4.3. Inscriptions	6
2.4.4. Classement	6
3. TARIFS DES COURSES DÉPARTEMENTALES	6
3.1. Courses départementales inscrites au CN	6
3.2. Courses départementales non inscrites au CN	6

1. PREAMBULE

Ce document définit le cadre réglementaire applicable à l'organisation, par un club affilié à la FFCO, d'une course d'orientation de niveau départemental dans les Vosges.

Il vient en complément du règlement des compétitions de la FFCO et du règlement des compétitions de la LGECO.

2. MODALITÉS D'ORGANISATION DES COURSES

2.1. Courses départementales inscrites au CN

Les organisateurs doivent se conformer aux exigences du règlement des compétitions LGECO.

2.2. Courses départementales non inscrites au CN

Les organisateurs sont libres de proposer la formule qu'ils souhaitent.

2.3. Course support d'un Championnat des Vosges de CO

Une course support d'un Championnat des Vosges de CO sera de préférence une course inscrite au CN.

2.3.1. Course support inscrite au CN

Si la course support d'un Championnat des Vosges est inscrite au CN, la compétition est organisée selon le principe des circuits de couleur. Les organisateurs proposent alors une correspondance entre circuits de couleur et catégories d'âge en vérifiant les temps de course prévus et le niveau technique. Cette proposition sera à valider par l'arbitre de la course.

Sont déclarés champions des Vosges de CO, les premiers compétiteurs licenciés dans un club vosgien pour chacun des regroupements de catégories validés.

2.3.2. Course support non-inscrite au CN

Si la course support n'est pas inscrite au CN, les organisateurs sont libres de proposer une correspondance entre circuits de couleur et catégories d'âge.

Sont déclarés champions des Vosges de CO, les premiers compétiteurs licenciés dans un club vosgien pour chacun des regroupements de catégories proposés.

Voici des préconisations de correspondance qui pourront être adaptées par les organisateurs d'un Championnat des Vosges pédestre non-inscrit au CN :

- Longue distance pédestre

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
H18 à H45	violet	75'
D18 à D45	violet	65'
H50 et +	violet	55'
D/H16 D50 et +	orange	45'
D/H14	jaune	40'
D/H12	bleu	30'
D/H10	vert	20'

- Moyenne distance pédestre

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
H18 à H45	violet	35'
D18 à D45 H50 et +	violet	35'
D50 et +	orange	30'
D/H16	orange	25'
D/H14	jaune	25'
D/H12	bleu	20'
D/H10	vert	15'

- Sprint pédestre

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
D/H20 et +	orange	12-15'
D/H14 à 18	jaune	12-15'
D/H10 à 12	bleu	12-15'

Voici des préconisations de correspondance qui pourront être adaptées par les organisateurs d'un Championnat des Vosges VTT non-inscrit au CN :

- Longue distance VTT

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
D20 D21 H20 H21 H40	violet	90'-100'
D17 D40 D50 H17 H50 H60	orange	70'-75'
D14 D60 H14 H70	jaune	50'-55'
D10 D12 D70 H10 H12	bleu	35'-40'

- Moyenne distance VTT

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
D20 D21 H20 H21 H40	violet	50'
D17 D40 D50 H17 H50 H60	orange	40'-45'
D14 D60 H14 H70	jaune	30'-35'
D10 D12 D70 H10 H12	bleu	20'-25'

- Sprint VTT

Catégorie	Niveau technique	Temps de référence
D/H20 et +	orange	20'25'
D/H14 à 18	jaune	20'25'
D/H10 à 12	bleu	15'-20'

2.4. Challenge Jeunes 88

Le CDCO88 organise chaque année un challenge départemental à destination des jeunes licenciés du département.

Il est recommandé aux organisateurs :

- De faire la rencontre le samedi
- De proposer une activité à destination des adultes accompagnateurs

2.4.1. Epreuves

Chaque rencontre donnera lieu à la réalisation de 2 épreuves pour les jeunes, choisies par les organisateurs.

Pour les jeunes de 9 à 14 ans : il est recommandé de choisir des épreuves parmi celles proposées lors du Challenge National des Ecoles de CO (voir [guide d'organisation](#) sur le site de la FFCO).

Pour les jeunes de 15 à 18 ans : les épreuves seront axées sur l'acquisition des compétences et savoir-faire, notamment les notions de relief, de végétation, de visée (niveau de traçage : jaune), les automatismes de base et l'anticipation -adaptation (niveau de traçage : orange à violet). Ces épreuves pourront être des adaptations de celles de niveau jaune des 13-14 ans.

Chaque épreuve sera conçue en respectant les niveaux de la méthode fédérale. Les niveaux techniques des épreuves seront fonction de la catégorie d'âge des participants :

Catégorie	Niveau technique
D/H16-18	jaune à violet
D/H14	jaune
D/H12	bleu
D/H10	vert

2.4.2. Sur- et sous-classement

Il est possible pour un jeune de 8 ans de concourir sur le niveau H/D10 s'il est titulaire de la balise verte.

Le sur-classement vers un circuit de couleur supérieur n'est possible que pour la 2ème année de la catégorie d'âge.

(Exemple : Il est possible pour un H/D10 2ème année niveau VERT de concourir sur un niveau BLEU)

Le sous-classement vers un circuit de couleur inférieur n'est possible que pour la 1ère année de la catégorie d'âge.

(Exemple : Il est possible pour un H/D12 1ère année niveau BLEU de concourir sur un niveau VERT)

Cas particulier des jeunes inscrits au GREF : pas de sous-classement possible, pas de limitation pour les sur-classements.

2.4.3. Inscriptions

Les inscriptions se feront par couleur de circuit, si possible 3 jours avant la rencontre.

2.4.4. Classement

Chaque épreuve rapporte un nombre de points selon la formule :

$$nb\ de\ points = (nb\ de\ participants\ par\ circuit\ de\ couleur\ par\ sexe + 1) - (place\ sur\ le\ circuit)$$

Ne pourront compter pour le calcul des points et le classement que les jeunes licenciés FFCO vosgiens présents le jour de la rencontre et respectant les critères de sur- et sous-classement.

Le classement final par catégorie d'âge et de sexe se fera par l'addition de l'ensemble des points obtenus lors des différentes épreuves.

En cas d'égalité, sera pris en compte le nombre de participation, puis le nombre de points lors des confrontations directes.

3. TARIFS DES COURSES DÉPARTEMENTALES

3.1. Courses départementales inscrites au CN

Les tarifs pour les licenciés FFCO des courses départementales inscrites au CN sont fixés librement par les organisateurs, sans toutefois pouvoir excéder le tarif des courses régionales correspondantes.

3.2. Courses départementales non inscrites au CN

Les courses départementales non inscrites au CN sont gratuites pour les licenciés FFCO vosgiens. Cette politique de gratuité est instaurée pour augmenter la participation. Elle est compensée pour les clubs par une subvention du CDCO88 attribuée en fin d'exercice.

Pour les autres licenciés FFCO, les tarifs des courses départementales non inscrites au CN sont fixés librement par les organisateurs.